

Etudes	Métiers
Emploi	Formation
Vie pratique	Loisirs, Sports
Vacances	Etranger



Séjour et travail des étrangers en France

Une information importante concernant le travail des étrangers dans l'outre-mer : une autorisation de travail délivrée dans un département, une collectivité ou un territoire d'outre-mer n'est valable que dans ce département, cette collectivité ou ce territoire. L'étranger qui en est titulaire doit obtenir une nouvelle autorisation de travail, s'il veut travailler en métropole. Cependant, on peut noter une exception : la carte de séjour "carte bleue européenne", qui est valable en métropole et dans les départements d'outre-mer.



Contrat d'accueil et d'intégration - CAI

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION – OFII DE LA REUNION

Place du Barachois - Préfecture de la Réunion
 97405 Saint-Denis Cedex
 Tel : 02 62 40 75 69
 Fax : 02 62 41 06 16
 Courriel : ofii-reunion@ofii.fr



Titres de séjour

PREFECTURE DE LA REUNION

4 Place de la Préfecture
 97400 Saint-Denis
 Tel : 02 62 40 77 77
 Fax : 02 62 41 73 74
 Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>



CRIJ Réunion
 28 rue Jean Chatel
 97400 Saint-Denis
 Tél : 0262 20 98 20
 E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com
 Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion sur Facebook et Twitter

ACTUEL

CRIJ Réunion

SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION

Rue Augustin-Archambaud - BP 346
97448 Saint-Pierre Cedex
Tel : 02 62 35 71 00
Fax : 02 62 25 97 83
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>
Courriel : spftstpierre.pref974@reunion.pref.gouv.fr

SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION

3, rue Evariste-de-Parry - BP 88
97862 Saint-Paul
Tel : 02 62 45 38 45
Fax : 02 62 45 53 41
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>
Courriel : spftstpaul.pref974@reunion.pref.gouv.fr

SOUS-PREFECTURE DE LA REUNION

7, avenue François-Mitterrand
97470 Saint Benoit
Tel : 02 62 50 77 10
Fax : 02 62 50 34 88
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>
Courriel : sous-prefecture-de-stbenoit@reunion.pref.gouv.fr



Autorisation de travail

DIRECTION DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI - DIECCTE

112 rue de la République
97488 Saint-Denis Cedex
Tel : 02 62 94 07 07
Fax : 02 62 94 08 30
Web : <http://www.reunion.dieccte.gouv.fr/-la-reunion-.html>

PREFECTURE DE LA REUNION

4 Place de la Préfecture
97400 Saint-Denis
Tel : 02 62 40 77 77
Fax : 02 62 41 73 74
Web : <http://www.reunion.pref.gouv.fr/>



Le CRIJ Réunion gère une masse importante d'informations. Comme tout centre de documentation, il est dépendant de ses sources et des erreurs peuvent échapper à sa vigilance. De plus, certaines informations sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Par avance, nous vous remercions de nous le signaler le cas échéant. Reproduction interdite ©

CRIJ Réunion

28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
Tél : 0262 20 98 20

E-mail : crij-reunion@crij-reunion.com
Web : www.crij-reunion.com

Retrouvez le CRIJ Réunion
sur Facebook et Twitter